

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-HUITIÈME

—
1899
—

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1900

CXLV^e SÉANCE. — 4 Février 1899.

Présidence de M. E. PÉLAGAUD, Président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

- Bulletin de la Presse*, 3^e série, nos 92, 93, 95.
Bulletin hebdomadaire de Statistique municipale de la ville de Lyon,
 20^e année, nos 1, 2, 3, 4.
Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris, 9^e année, n^o 1, janvier 1899.
L'Anthropologie, t. IX, n^o 6, 1898.
*Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de
 France*, n^o 1-2, janvier 1899.
*Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la
 Charente*, année 1898. (Silex taillés du Nil et de la Charente.)
Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, 16^e année, 1898, n^o 5,
Société de Géographie commerciale de Bordeaux, 21^e année, n^o 23-24 ;
 22^e année, n^o 1-2.
Bulletin de la Société de Bordu, 23^e année, 4^e trimestre, 1898.
Bullettino di Paletnologia Italiana, série III, t. IV, année 24.
*Rendiconti della reale Accademia dei Lincei : scienze morali, storiche,
 etc.*, série 5, vol. VII, fasc. 7-11.
*Atti della reale Accademia dei Lincei scienze fisiche, matematiche e
 naturali*, vol. VIII, fascicolo I, 1^{er} semestre 1899.
Mittheilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien.,
 XXVIII^e année, V et VI^e fascicules.
Annual report of the Museum of comparative Zoölogy.
Science of Man and Australasian Anthropological journal, n^o 2, vol. 1,
 décembre 1898.
 George Byron Gordon, in *Memoirs of the Pealeody Museum, Resear-
 ches in the Uloa Walley, Honduras Taverns of Copan, Honduras.*
Criminalogia moderna, année I, n^o 2.

PRÉSENTATION

M. Lesbre présente un agneau mort-né monocéphalien déradelphie, ayant les caractères types de ce genre de monstruosité, bien décrit par I. Geoffroy Saint-Hilaire.

L'étude anatomique de cet agneau sera faite et *M. Lesbre* espère pouvoir en communiquer ultérieurement les résultats.

M. Rollet présente de belles radiographies se rapportant à un cas d'anomalies du squelette plantaire et dont voici l'observation :

Eugénie P., âgée de vingt-neuf ans, père et mère, huit frères ou sœurs, un enfant sans aucune malformation congénitale.

A la naissance, petit doigt surnuméraire cubital aux mains, enlevé par un médecin.

Actuellement rien d'anormal aux mains. Aux pieds difformités suivantes :

Au pied gauche, adhérence du 1^{er} et du 2^e orteil. C'est une syndactylie ou réunion par accolement sous une même enveloppe cutanée. Ce diagnostic se fait par la palpation ; on le contrôle à la radiographie.

Au pied droit, syndactylie portant sur les 3 premiers orteils, sans coalescence du tissu osseux [comme au côté opposé. En outre, gros orteil bifide. A la radiographie 1^{er} métatarsien volumineux supportant 2 premières phalanges décrivant un V ouvert en avant, continués par 2 phalangiens à V ouvert en arrière. On remarque — fait rare — 3 os sésamoïdes au niveau de l'articulation métatarso-phalangienne et un appendice osseux à chaque phalange externe, rudiments d'une nouvelle dichotomie.

Ce cas vient s'ajouter à ceux déjà présentés à la Société, par *M. Rollet*.

M. Rollet présente des pièces anatomiques et des photographies se rapportant à un cas d'énorme hypertrophie unguéale.

Il s'agit d'une femme — *Jeanne-Marie C.* — âgée de soixante-treize ans, ayant toujours habité la Croix-Rousse, où elle est revendeuse.

Elle ne se rappelle pas avoir jamais pris soin de ses ongles, malgré la gêne que ceux-ci lui occasionnaient pour la marche et le port des chaussures.

Au pied gauche, onychogriphose. Tous les ongles des orteils sont opaques, rugueux, en forme de griffe. L'ongle du gros orteil est hypertrophié.

Au pied droit, lésions identiques mais hypertrophie beaucoup plus accentuée de l'ongle du gros orteil.

L'ongle, recourbé en O, a une longueur de 16 centimètres, son extrémité libre vient toucher sa base, formant un bloc corné de 6 centimètres de longueur sur 4 centimètres de hauteur.

Après ablation des ongles des gros orteils, M. Rollet a constaté l'intégrité des tissus sous-jacents et de la matrice unguéale.

En somme, il s'agit d'ongles déformés et hypertrophiés par incurie, mais pas d'onychomycose ou d'épithéliome corné comme M. Rollet en a rapporté deux cas.

Quel âge peut-on attribuer à un tel ongle ?

La femme à qui M. Rollet l'a enlevé n'a pu le renseigner à cet égard.

Elle ne se rappelle pas s'être « taillé les ongles ». L'ongle du gros orteil s'accroît de 1 millimètre par mois (c'est-à-dire qu'il met vingt quatre mois pour se renouveler en totalité, mesurant 24 millimètres), sa croissance se fait quatre fois moins vite que pour l'ongle du pouce. *A priori*, cet ongle daterait — vu sa longueur de 160 millimètres, de quatorze ans environ — mais il doit être plus ancien encore, car il a gagné en épaisseur ce qu'il a dû perdre en longueur.

DISCUSSION

M. Pélagaud remercie M. Rollet des deux présentations fort intéressantes qu'il vient de faire.

La seconde lui rappelle qu'en Chine les ongles longs sont l'apanage des classes privilégiées. Il sont protégés alors par des étuis d'or et atteignent parfois 10, 15 centimètres et plus de longueur.

M. Guinard fait remarquer que la mentalité de la malade de M. Rollet est au moins aussi curieuse que la longueur de ses ongles. En somme, cette femme devait être fort gênée pour marcher et elle ne paraît pas avoir songé qu'une opération bien vulgaire pouvait tout arranger.

M. Rollet. — Cette femme ne se préoccupait nullement de cette gêne. C'est par hasard que j'ai découvert l'énorme hypertrophie unguéale dont il s'agit, en examinant la malade entrée dans mon service hospitalier pour une autre affection.

M. Lacassagne possède au Laboratoire de médecine légale de la Faculté de médecine quelques spécimens d'ongles de dimensions exagérées, mais aucun n'atteint les dimensions vraiment extraordinaires du cas de M. Rollet.

M. Lesbre dit que, dans l'évaluation de l'âge d'un tel ongle, il faut tenir compte de ce que peut enseigner la physiologie comparée. Chez le cheval — par exemple — la croissance du sabot se fait en raison inverse de sa longueur. Plus il s'allonge, plus sa vitesse de croissance se ralentit. Aussi peut-on — très probablement — augmenter de quelques unités le chiffre de quatorze ans donné par M. Rollet.

COMMUNICATION

M. L. Guinard donne lecture — au nom de M. Toy — du mémoire suivant :